

Lundi 11 mai 1998**Lancement de la frappe du premier euro en Europe**

Dominique STRAUSS-KAHN, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, a lancé la frappe du premier euro en Europe, le 11 mai, à Pessac.

Symbole de la construction européenne, facteur de dynamisme de l'économie, l'euro sera la monnaie commune de 11 pays et 300 millions d'Européens le 1^{er} janvier 1999. Les pièces et les billets seront introduits le 1^{er} janvier 2002. Cette période de 3 ans est nécessaire à la fabrication des pièces (les besoins sont estimés à 7,6 milliards de pièces nouvelles) et des billets en euro. Elle permettra également de préparer le public à l'arrivée de l'euro sous forme fiduciaire.

La réalisation de ce véritable enjeu industriel repose sur la mise en oeuvre, par la direction des Monnaies et Médailles du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, d'un plan pluriannuel d'entreprise qui comporte des recrutements d'effectifs afin de les maintenir à environ 400 personnes, un effort continu de formation professionnelle et des investissements à hauteur de 80 MF.

Ainsi, la combinaison d'une diversité de talents et de matériels très performants permettra à la France d'être prête à temps pour la mise en circulation de l'euro sous forme de pièces et billets à compter du 1^{er} janvier 2002.

Copyright Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie 18/06/1998